

COMITE DE RIVIERE TRANSFRONTALIER ALLAINES

Lundi 08 décembre 2008 à 14h à la Communauté de Communes Sud Territoire

Compte-rendu

Le comité de rivière Allaine s'est réuni le 08 décembre 2008 sous la présidence de M. Hubert Ecoffey – Maire de Réchésy et Vice-président de la Communauté de Communes Sud Territoire.

PARTICIPANTS

Participants français :

Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture

M. Jean-Claude Lejeune – Chef du service eau et environnement

Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales

M. Eric Lalaurie – Ingénieur sanitaire

Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement

M. Francis Moreaux – Inspecteur ICPE

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse

Mme Stéphanie Adam – chargée d'intervention

Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques

M. Bernard Boulanger – Représentant local du Territoire de Belfort

Office National de Forêts

M. Roland Drexter – Chef de service

Conseil régional de Franche-Comté

M. Michel Halliez – Directeur du Service Environnement

Conseil Général du Territoire de Belfort

M. Jean Azens – Chef du service rivières et eau

M. Vincent Rouire – Chef de service de la Maison Départementale de l'Environnement

Mlle Carine Hopp – Technicienne rivière

Communauté de Communes du Sud Territoire

M. Eric Gilbert – Directeur Général

M. Alain Fousseret – Directeur du Service des Eaux et Rivières

Mme Myriam Riche – Chargée de mission

Communauté d'Agglomération Belfortaine

M. Oriez – Vice-président

M. Tournier – Ingénieur bureau d'étude

Mairie de Faverois

M. Bernard Tenailon - Maire

Mairie de Thiancourt

M. Roland Damotte – Maire

Chambre de Commerce et d'Industrie du Territoire de Belfort

Mlle Alexia Lavallée – Responsable développement durable

Chambre des Métiers

M. Grisier Gil

Chambre d'Agriculture du Territoire de Belfort

Mlle Céline Beluche – Chargée d'étude Environnement

Chambre Régionale d'Agriculture de Franche-Comté

M. Valérie Vivot – Chargée de mission

Fédération Départementale du Territoire de Belfort pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

M. Marc Vauthier – Agent de développement

Fédération Départementale des Chasseurs

M. Jérôme Demeulemeester - Technicien

Association Belfortaine de Protection de la Nature

M. Jean Raymond

Participants helvétiques :

République et Canton du Jura

M. Daniel Urfer – responsable secteur eaux

M. Laurent Gogniat – collaborateur scientifique

M. Denis Moritz – chargé de projet

Frédéric Lapaire – chargé de mission

ProNatura Jura

Mme Lucienne Merguin – chargée d'affaires

Fédération Cantonale des Pêcheurs Jurassiens

M. Michel Vermot - Président

M. Ami Lièvre – Vice-président

Société des pêcheurs de l'Allaine

M. Jean Koegler

EXCUSES

Communauté de Communes Sud Territoire

M. Christian Rayot – Président

Direction Régionale de l'Environnement de Franche-Comté

Mairie de Delle

M. Pierre Oser - Maire

1) Ouverture de séance

Monsieur Hubert Ecoffey ouvre la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants.

2) Election du nouveau Président du Comité de rivière Allaine

Monsieur Christian Rayot, Président du Comité de rivière, absent en raison d'un agenda chargé, a demandé à Monsieur Ecoffey, Vice-président de la CCST, de le remplacer pour présider la séance.

Après une présentation de l'ensemble des participants, Monsieur Hubert Ecoffey donne lecture du courrier de Monsieur Christian Rayot à l'attention de M. Le Préfet :

« Suite à de nouveaux mandats d'élu, Monsieur Christian Rayot souhaite déléguer à son Vice-président, Monsieur Hubert Ecoffey, le suivi du contrat de rivière pour le compte de la Communauté de Communes Sud Territoire. Il lui semble pertinent de présenter sa démission au titre de la présidence du comité de rivière et de proposer la candidature de Monsieur Hubert Ecoffey à cette charge. »

Monsieur Hubert Ecoffey demande si l'un des représentants des collectivités et établissements publics locaux souhaite que l'élection du président ait lieu à bulletin secret. Aucune des personnes concernées ne demande ce vote.

Monsieur Hubert Ecoffey, Maire de Réchésy et Vice-président de la Communauté de Communes Sud Territoire est seul candidat à la présidence du comité de rivière. Il est élu à l'unanimité des représentants des communes et établissements publics locaux.

Monsieur Hubert Ecoffey rappelle l'intérêt du travail en commun franco-suisse et prend les exemples de deux démarches de coopération : la commission d'information de la décharge de Bonfol et l'assainissement des eaux de communes françaises et suisses du SEBA-SIAVA. Il remercie de leur présence les représentants de la République et Canton du Jura, des associations de pêche et de protection de la nature helvétiques.

3) Etat d'avancement de l'élaboration du contrat de rivière et pistes d'actions à intégrer au contrat de rivière

Présentation par la Communauté de Communes Sud Territoire – Madame Myriam Riche

Voir annexe

Recueil de l'avis des partenaires

Monsieur Alain Fousseret fait remarquer que c'est un projet volumineux d'une grande diversité d'actions. Il souhaite recueillir l'avis et les conseils des partenaires, notamment de l'Agence de l'Eau et de la Région, qui ont une habitude des démarches de contrat de rivière.

Suivi des batraciens et odonates

Monsieur Bernard Boulanger reconnaît la nécessité d'un suivi piscicole et de l'avifaune aquatique. Il souhaiterait également un suivi des batraciens et des odonates, qui pourrait être réalisé, par exemple, par des associations locales en fonction de leurs compétences scientifiques.

La bonne gestion des étangs pourrait également passer, en plus du guide aux propriétaires, à une action exemplaire sur un étang (aménagement et entretien adéquats).

Coordination avec Natura 2000

Monsieur Jean Raymond reconnaît la grande importance de coordonner les actions entre le contrat de rivière et Natura 2000.

Au sujet de la Maison de l'Eau, la réalisation d'une maison « sur » l'eau est à approfondir.

Suppression des seuils et création de méandres

Monsieur Jean-Claude Lejeune indique le risque de suppression de seuils. Madame Myriam Riche le rassure en indiquant que la suppression de seuils sera compensée par la création de méandres. Les érosions créées seront encouragées pour retrouver un équilibre du cours d'eau.

Suivi des décharges

Monsieur Eric Laulaurie rappelle la présence d'un grand nombre d'analyses effectuées sur les lixiviats de décharges et les eaux d'alimentation et la nécessité de les utiliser. Madame Myriam Riche précise que les analyses proposées seront un complément et seront basées sur la recherche exhaustive de composés.

Collaboration et intégration des entreprises dans le contrat de rivière

Monsieur Francis Moreaux précise que des autosurveillances sont réalisées dans certaines industries et s'interroge sur l'intégration des entreprises dans la démarche. Madame Myriam Riche précise que la collaboration avec les entreprises a été engagée par le biais de la Chambre de Commerce et d'industrie, et que la poursuite de la démarche se fera de manière volontaire.

Madame Alexia Lavallée indique que 240 entreprises sur les 350 ont été rencontrées. Ces audits légers ont permis de définir les investissements nécessaires à engager dans le contrat de rivière.

Destockage des déchets toxiques en entreprises

Monsieur Michel Halliez précise qu'une expérience de destockage a été réalisée sur un autre de bassin. Il a malheureusement abouti à des pratiques de stockage inchangées dans les entreprises. Il est donc nécessaire de suivre les pratiques après le destockage afin de pérenniser les efforts.

Intérêt de la gestion de la ripisylve

Monsieur Roland Drexler reconnaît l'intérêt de remise en état de la ripisylve notamment par la création de nouvelles pousses et de régénération de la végétation.

Prioriser les actions du contrat de rivière

Monsieur Michel Halliez souhaite que les actions soient priorisées. L'ambition du contrat doit être forte mais également réaliste. Des contrats plus anciens se retrouvent avec des taux d'exécution faible qui ne seront plus tolérés pour les nouveaux contrats.

Comité de bassin

Madame Stéphanie Adam indique que le Comité de Bassin, pour évaluer le contrat de rivière, se basera les réponses apportées en relation avec sa spécificité franco-suisse, et vérifiera également que les actions prévues répondent aux préconisations du SDAGE.

Mise en commun des connaissances

Monsieur Hubert Ecoffey souhaite qu'une mise en commun des connaissances soit réalisée efficacement. Il lance donc un appel à l'échange de données.

Monsieur Michel Halliez rappelle la présence de la Maison de l'Environnement regroupant diverses associations de protection de la nature (conservatoire botanique, LPO...) qui détient de nombreuses données d'intérêt.

Intégration des communes dans le contrat côté suisse

Madame Lucienne Merguin, côté suisse, fait remarquer que les communes dans la gestion des cours d'eau sont les plus concernées. Elle demande à ce qu'elles soient intégrées dans la démarche sur le Canton du Jura.

Fonds réseau ferré de France

Madame Valérie Vivot rappelle la présence de fonds réseau ferré de France qui peuvent peut-être financer des actions.

3) Etat d'avancement du projet de contrat de rivière côté suisse

Présentation par l'Office de l'Environnement de la République et Canton du Jura – Monsieur Daniel Urfer

Voir annexe

Intérêt de la LGE

Monsieur Hubert Ecoffey reconnaît l'intérêt de la votation en faveur de la LGE pour le développement des crédits aux cours d'eau.

Stations d'assainissement

Monsieur Jean-Claude Lejeune, au sujet de l'assainissement, demande si des traitements complémentaires sont mis en œuvre pour le traitement de l'azote et du phosphore. Monsieur Daniel Urfer répond dans l'affirmatif.

Le transport solide

Monsieur Bernard Boulanger souligne que le transport solide est un facteur très important dans l'équilibre morphologique des cours d'eau. Les points de blocage des matériaux (ex : seuils) doivent être limités. Il souhaite connaître les mesures qui seront prises, côté suisse, dans le cadre de cette problématique. Monsieur Daniel Urfer répond que, lors des renouvellements de concession, la vérification de la continuité piscicole et sédimentaire sera prise en compte et se fera progressivement.

Collaboration franco-suisse primordiale

Monsieur Michel Halliez rappelle que la gouvernance franco-suisse du contrat de rivière est cruciale. De même, pour des projets franco-suisse importants (ex : Maison de l'Eau), le recours au financement par Interreg est intéressant.

Pollution par les médicaments et les hormones

Monsieur Ami Lièvre indique que la pollution aux médicaments et aux hormones est responsable de la diminution de la population piscicole (exemple de la féminisation des poissons). Il faut réfléchir aux solutions à apporter. Monsieur Eric Lalaurie précise que le

risque pour l'eau potable n'est pas avéré. Monsieur Daniel Urfer souligne que le traitement, pour ce type de polluants, serait financièrement énorme (ultrafiltration, ozonation...).

Seuils infranchissables sur Delle

Concernant les seuils infranchissables, Monsieur Michel Vermot et Monsieur Ami Lièvre précisent que trois seuils sont à traiter rapidement sur Delle.

5) Clôture de la séance

M. Hubert Ecoffey indique que le prochain comité de rivière sera programmé juste avant le dépôt du dossier de candidature (avril – mai 2009) et clôt la séance.